



REX Légionnelle

Fort Floriane – EAM HERYDAN

Présentation

Historiquement, ADIMC 74 créée en 1965 –
association de parents

Fusion avec ADIMCP 38 EN 2023 -> ALPYSIA
Alliance Paralysie Cérébrale des Alpes

2013 : Ouverture de l'EAM Hérydan

Accueille 31 adultes en situation de handicap
(paralysie cérébrale / cérébrolésion) ou
polyhandicap en accueil permanent, accueil de jour
ou accueil temporaire



PRI – histoire au sein de l'EAM

- 2014-2015 : Début implication avec les premières journées régionales
- Initiation d'une réflexion au sein de l'EAM avec la direction
- 2016-2017 : Réalisation du DARI au sein des établissements de l'association et identification d'un référent PRI
- 2018 : Finalisation plan d'action avec transmission à l'ARS
- Depuis 2022 : Mise en œuvre des journées de sensibilisation aux précautions standards (formation ARS en lien avec le CPias) Systématisées annuellement
- 2023 : Lien avec Responsable sécurité environnement pour initier la démarche collective au niveau de l'association de formation et réalisation DAMRI
- 2023 : Formation CPias de l'IDEC au rôle et missions du responsable PRI
- 2024 :
 - Mise en œuvre de l'enquête de prévalence des infections associées au soin avec le médecin coordinateur
 - Initiation de la formation responsable PRI pour d'autres professionnels de l'association
 - Premier contact engagé avec EMH de secteur lors d'une visite (convention en attente)



Intervenants PRI – contexte légionnelle

- Directeur
- Directeur Adjoint :
suivi sur site avec agent de maintenance des travaux
- Responsable sécurité environnement RSE
coordination des actions d'entretien et maintenance / lien
avec les entreprises
- IDEC : expertise sur le suivi PRI au sein de l'EAM
- Cheffe de service CDS :
continuité de la communication équipes / familles /
résidents et suivis des agents de service internes ASI
- Médecin coordinateur Medco:
définition des éléments de suivis médicaux et axes
généraux de l'établissement
- Agent de maintenance
conduite opérationnelle des travaux et suivi du carnet sanitaire
- Intégration de l'EMH dès que convention réalisée



Légionnelle – alerte et mesures immédiates - J0

Antériorité : 2021 : 2 points supérieur à 1000 UFC/L – 2022 : 3 points entre 50 et 370 UFC/L

27/03/2023 : campagne annuelle de prélèvement

3/04/2023

➤ Réception des résultats par Resp sécurité environnement + Cheffe de Service

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTROLES 2023 - 2024	27/03/2023	
Douche résident Aquarelle	15 000 UFC/L	
Douche personnel RDJ	5 000 UFC/L	
Douche résident Boréal	5 000 UFC/L	
Douche résident Caméléon	5 000 UFC/L	



Légionnelle – alerte et mesures immédiates - J0 (suite)

- Information Direction de transition et consultation du plan bleu
- Cellule de crise avec le Directeur de transition / CDS / IDEC / RSE
- Communication: CDS / IDEC / RSE
 - aux professionnels des unités et conduite à tenir (oral, mail et logiciel soin) : arrêt douches et utilisation eau chaude
 - aux IDE : mise en place d'une surveillance auprès des résidents
 - aux proches des résidents
 - au MEDCO + médecins généralistes
- Déclaration ARS : Direction
- Contact entreprise mandatée : RSE pour gestion ECS + choc thermique / installation douchettes filtrantes / changement flexibles douches



M1

- **4/04/2023:**

Mise en place des filtres sur toutes les douches collectives / utilisation douches individuelles proscrites

Choc thermique : réalisée par le prestataire?

- Nouveau contrôle le **11/04/2023**
- Problème adressage mail ARS de mars 2023 – renouvelé le 12/04/23.
- Réception des préconisations générales de la cellule environnement de l'ARS le 13/04/23.
- **24/04/2023** : réception des résultats

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTROLES 2023 - 2024	27/03/2023	11/04/2023
Douche résident Aquarelle	15 000 UFC/L	< 10 UFC/L
Douche personnel RDJ	5 000 UFC/L	2 000 UFC/L
Douche résident Boréal	5 000 UFC/L	< 10 UFC/L
Douche résident Caméléon	5 000 UFC/L	< 10 UFC/L



M1 (suite)

27/04/2023

- Ensemble des douches équipées de filtres, utilisation eau froide sur les points d'eau type robinet
- Accentuation des puisages par Agent maintenance + ASI
- Réalisation protocole médical par MEDCO : Information de cette situation devant toute hospitalisation.

Au cours de cette période, point hebdomadaire avec les équipes lors des réunions générales + point quotidien IDE –IDEC sur le suivi des résidents



M2

2/05/2023 : Hospitalisation d'un résident sur problème respiratoire, Information sur légionnelles transmise au service, prélèvement biologique effectué -> négatif

3/05/2023 : Choc chimique du réseau ECS. Traçabilité prestataire?

4/05/2023 : Renouvellement des informations auprès des médecins + des professionnels (logiciel / affichage) + IDE

9/05/2023 : Nouveau contrôle eau. Et retour dans l'établissement du résident précédemment hospitalisé avec prescription d'un appareil respiratoire à pression positive. Nouvel appareil et humidificateur neuf le 20/05

23/05/2023 : Réception des résultats prélèvement d'ECS

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTROLES 2023 - 2024	27/03/2023	11/04/2023	09/05/2023
		Après choc thermique	Après choc chloré
Douche résident Aquarelle	15 000 UFC/L	< 10 UFC/L	20 UFC/L
Douche personnel RDJ	5 000 UFC/L	2 000 UFC/L	< 10 UFC/L
Douche résident Boréal	5 000 UFC/L	< 10 UFC/L	< 10 UFC/L
Douche résident Caméléon	5 000 UFC/L	< 10 UFC/L	< 10 UFC/L



24/05/2023 : résident de nouveau hospitalisé sur détresse respiratoire. Prélèvement biologique positif à légionelle.

Déclaration légionellose effectuée par le CH

Mise à jour de la fiche alerte de l'établissement – Cheffe de service et IDEC

Fermeture de la chambre du résident.

25/05/2023 : Echange téléphonique avec l'IDE de l'ARS sur la reprise de la situation. Risque relevé : remplissage du bocal d'humidificateur de la PPC avec eau du robinet de la chambre

31/05/2023 : Nouvelles séries d'analyses sollicitées par la direction dont contrôle humidificateur.

15/06/2023 : réception des résultats

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTROLES 2023 - 2024	27/03/2023	11/04/2023	09/05/2023	31/05/2023
		Après choc thermique	Après choc chloré	Investigation après légionellose
Douche résident Aquarelle	15 000 UFC/L	< 10 UFC/L	20 UFC/L	5 000 UFC/L
Douche personnel RDJ	5 000 UFC/L	2 000 UFC/L	< 10 UFC/L	1 400 UFC/L
Douche résident Boréal	5 000 UFC/L	< 10 UFC/L	< 10 UFC/L	1 700 UFC/L
Douche résident Caméléon	5 000 UFC/L	< 10 UFC/L	< 10 UFC/L	910 UFC/L
Point d'eau chambre résident				10 000 UFC/L
Bocal humidificateur				220 UFC/L



M3

15/06/2023: Réponse du prestataire ECS pour date d'intervention sur site afin d'envisager la suppression des bras morts + intervention chaufferie (panne pompe et plaques échangeur altérées).

IDEC contacte le CPias pour appui et conseil sur les filtres lavabo.

16/06/2023 : Renouvellement communication aux professionnels et aux familles.

Révision du plan de puisage avec réalisation de fiches de traçabilité identifiées par secteur + identification des acteurs:

- ASI en semaine pour tous les secteurs
- Maitresse de maison en relais le weekend pour tous les espaces non utilisés sur les unités
- IDE pour la partie pole soin et bain

19/06/2023 : Après accord de l'ARS, décision d'accompagnement par le CPias

4/07/2023 : Rencontre avec CPias sur site en présence de la direction par intérim, la CDS, l'IDEC, le RSE

5/07/2023 : Changement pompe et échangeur à plaque par le prestataire ECS.



Visite CPias

Suite aux différentes discussions et observations, il est décidé d'un commun accord de procéder en urgence aux actions suivantes (dans l'ordre chronologique) :

1. Maintien des filtres en embout de robinet pour les patients à risque et sur les douches. Se renseigner auprès du CH Annecy–Genevois ou des fournisseurs de filtres pour disposer de filtres adaptés
2. Réaliser un audit des réseaux par un prestataire compétent et certifié.
Contacter un prestataire de la liste fournie par l'ARS.
3. Suite à l'audit des réseaux et au compte rendu de visite du CPias, réaliser un plan d'action.
Faire parvenir l'ensemble à l'ARS.



2023-2024

- Installation d'environ 20 filtres sur les robinets de lavabo – lien avec le Change sur le prestataire utilisé
- Identification d'un local non pris en compte dans le puisage et à disposition du prestataire restauration – gestion avec la direction du prestataire pour la mise en œuvre des puisages
- Contrôle début septembre 2023
- Maintien des informations à jour pour les familles et les professionnels
- Rétroplanning opérationnel pour assurer les renouvellements des filtres douches tous les 3 mois et des filtres lavabos tous les 2 mois.
- Audit complet réalisé par société agréée le 3/10/2023.
- Réunion équipe PRI régulièrement afin de suivre la conduite des travaux avec l'entreprise responsable ECS en 2024 :
 - Condamnation à la boucle les points d'eau inutilisés
 - Suppression des bras morts
 - Ajout robinet de purge fond de ballon.
 - Redimensionnement chaufferie / volume d'eau utilisé
 - Renouvellement des thermostatiques.

Résultats de Mars 2024 : très positifs avec des seuils en dessous de 1000 UFC sur tous les sites mais colonisation persistante. Maintien des précautions jusqu'à la réalisation complète des travaux et conduite de deux contrôles par la suite.



Résultats

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTROLES 2023 - 2024

		Après choc T°	Après choc chlore	Après résident + légionnellose			
	27/03/2023	11/04/2023	09/05/2023	31/05/2023	13/09/2023	29/03/2024	11/09/2024
Douche résident Aquarelle	15000 UFC/L	<10 UFC/L	20 UFC/L	5000 UFC/L	2800 UFC/L	80 UFC/L	800 UFC/L
Douche personnel RDJ	5000 UFC/L	2000 UFC/L	<10 UFC/L	1400 UFC/L	<10 UFC/L	<10 UFC/L	280 UFC/L
Douche résident Boréal	5000 UFC/L	<10 UFC/L	<10 UFC/L	1700 UFC/L	<10 UFC/L	50 UFC/L	570 UFC/L
Douche résident Caméléon	5000 UFC/L	<10 UFC/L	<10 UFC/L	910 UFC/L	150 UFC/L	150 UFC/L	600 UFC/L
Sortie de ballon					<10 UFC/L	<10 UFC/L	
Point d'eau ch résident hosp				10000 UFC/L			
Bocal humidificateur PPC				220 UFC/L			



Les points forts et les difficultés

- Organisation rapide des tâches et missions de chacun
- Ambition collective de réussir, implication de plusieurs acteurs
- Aller chercher de la ressource à l'extérieur de l'établissement
- Communication tout le long de cette situation
- Lien continu avec le CPias et l'ARS pour le suivi de la situation
- Etablissement avec un direction de transition de 4 mois
- Changement de prestataire en cours de période, pas de traçabilité des interventions dans le carnet prévu en chaufferie et suivi des températures
- La méconnaissance des conditions de réalisation des chocs
- Les délais d'intervention des entreprises
- Absence de robinet de puisage du ballon ECS dans un premier temps puis positionner en haut et non en bas
- Eau très calcaire
- Pas de convention avec EMH





ZA Park Nord – Les Pléiades n°21
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY – METZ-TESSY
Tel : 04.57.98.20.20
contact@alpysia.org

www.alpysia.org

